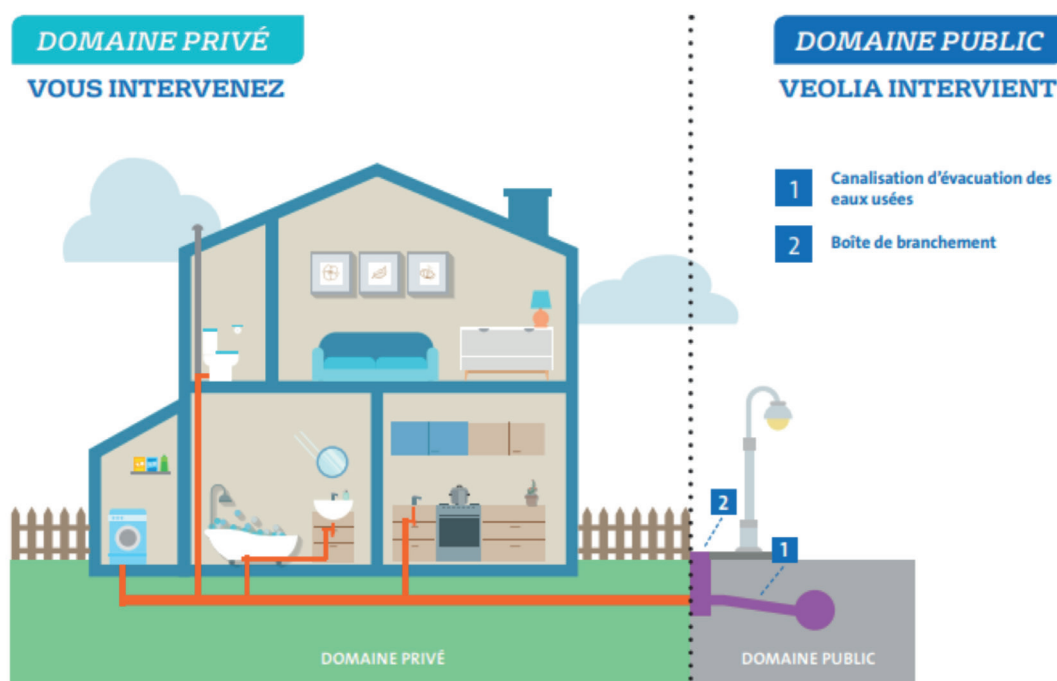


Que faire en cas d'urgence assainissement ?

L'assainissement collectif collecte et achemine les eaux usées pour ensuite les traiter dans une station d'épuration.
 Votre raccordement au réseau est conçu comme suivant :



Les urgences assainissement du domaine public en 3 étapes

1 - Vous constatez un problème de fonctionnement du réseau d'assainissement en domaine public, faites appel à Veolia gestionnaire du réseau sur votre commune au :

0 969 329 328

24h/24 – 7j/7 appel non surtaxé

2 - Un technicien du réseau vous recontacte

3 - Notre équipe intervient

Exemple d'urgence : débordement sur trottoir ou chaussée, plaque d'égout manquante, effondrement voirie...

Info + Les Bons gestes Assainissement :

- Pour ne pas risquer de perturber la dépollution ultérieure des eaux usées et, ce faisant, contribuer à préserver notre environnement, ne jetez pas certains produits dans les toilettes ou l'évier (médicaments, peintures, dissolvants, produits de bricolage, de jardinage, huiles,...).
- De la même manière, ne jetez pas de lingettes, ni de coton tige ou de litière dans les WC. Ils obstruent les réseaux privés et publics et endommagent les dispositifs de dépollution et sont donc nocifs pour nos ressources naturelles en eau.

COMMENT NOUS CONTACTER ?



Par internet :
www.eau.veolia.fr



Par téléphone :
0 969 329 328



Par courrier :
centre Services Clients
06297 Nice CEDEX 3



À nos accueils consommateurs :

- 787 Chemin des surveillants
34400 LUNEL
*Les matins de 8h30 à 12h00, sur rendez-vous
et les après-midi de 14h00 à 17h00, en libre*
- 75 Avenue du Progrès
34820 TEYRAN
*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00*